

BUDGET DE DÉPENSES 2016 ■ 2017

Budget des fonds spéciaux

BUDGET DE DÉPENSES 2016 ■ 2017

Budget des fonds spéciaux

pour l'année financière se terminant le
31 mars 2017

Déposé à l'Assemblée nationale conformément
aux articles 48 et 52 de la
Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001)
par monsieur Sam Hamad,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et de la Révision permanente des programmes
et président du Conseil du trésor

Budget de dépenses 2016-2017

Budget des fonds spéciaux

Dépôt légal – Mars 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-551-25782-9 (imprimé)

ISBN 978-2-551-25783-6 (en ligne)

ISSN 1929-154X (imprimé)

ISSN 1929-1558 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget des fonds spéciaux	7
2. Contenu du volume Budget des fonds spéciaux 2016-2017	7
3. Termes apparaissant au volume Budget des fonds spéciaux 2016-2017	9
4. Changements survenus à la répartition des fonds spéciaux par portefeuilles	11

SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Prévision des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017	15
Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015	17

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Occupation du territoire	21
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	25
Culture et Communications	29
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	35
Économie, Science et Innovation	41
Éducation et Enseignement supérieur	47
Énergie et Ressources naturelles	55
Famille	63
Finances	73
Forêts, Faune et Parcs	93
Justice	97
Santé et Services sociaux	113
Sécurité publique	123
Tourisme	127
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	131
Travail, Emploi et Solidarité sociale	145

NOTES
EXPLICATIVES

1. OBJET DU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Le Budget des fonds spéciaux 2016-2017 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire approuver les prévisions des dépenses et d'investissements pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017. Lorsque ces prévisions auront été approuvées par l'Assemblée nationale, les ministres ou les organismes seront autorisés, pour les fins des fonds spéciaux dont ils sont responsables, à prendre sur le fonds consolidé du revenu les sommes disponibles dans ces fonds spéciaux.

Il est également déposé afin que les parlementaires puissent approuver l'excédent des dépenses et des investissements constatés après le dépôt des comptes publics de l'exercice financier 2014-2015 par rapport aux prévisions approuvées par l'Assemblée nationale.

Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les sommes d'argent perçues par le gouvernement constituent le fonds consolidé du revenu. Ce dernier est composé du fonds général et des fonds spéciaux, et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

2. CONTENU DU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2016-2017

Le volume Budget des fonds spéciaux présente des informations financières notamment sur les revenus des fonds spéciaux de même que leurs dépenses et leurs investissements à approuver. Il indique également l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées par l'Assemblée nationale à la suite du dépôt du Budget des fonds spéciaux en 2014-2015.

De plus, l'information concernant la mission, les sources de revenus ainsi que les explications sur les variations des prévisions budgétaires, soit les revenus, les dépenses et les investissements de l'entité, sont présentées au volume.

L'information sur chacun des fonds spéciaux est regroupée par portefeuille ministériel et se divise en deux sections.

PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, deux tableaux sommaires :

- Un tableau « Sommaire des dépenses et des investissements des fonds spéciaux » réunissant, par portefeuilles, les prévisions de dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 de chaque fonds spécial à être approuvées;
- Un tableau « Sommaire de l'excédent des dépenses et des investissements » réunissant par portefeuilles, l'excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 de chaque fonds spécial à être approuvé.

DEUXIÈME SECTION : BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES

La seconde section, présente les budgets des fonds spéciaux 2016-2017, les résultats probables 2015-2016, l'excédent des dépenses et des investissements pour l'exercice financier 2014-2015 de même que la mission, les sources de revenus et des explications sur les variations significatives. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants, et ce, pour chacun des portefeuilles ministériels :

- Un tableau « Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 » présentant les informations concernant les prévisions de dépenses et d'investissements de chacun des fonds spéciaux à être approuvées ainsi que le total pour le portefeuille;
- Un tableau « Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 » présentant les informations concernant l'excédent des dépenses et des investissements de chacun des fonds spéciaux à être approuvées ainsi que le total pour le portefeuille.

De l'information est également présentée, pour chacun des fonds spéciaux, concernant notamment :

- La présentation de l'entité, c'est-à-dire la mission ou la raison d'être de l'entité ainsi que ses sources de revenus;
- Les prévisions budgétaires de l'entité, des explications sur les variations significatives entre le budget 2016-2017 et la donnée probable 2015-2016 concernant les revenus, les dépenses et les investissements;
- Un tableau indiquant, les prévisions des résultats 2016-2017 et les résultats probables pour 2015-2016. L'information porte notamment sur les revenus, les dépenses et les investissements. Il inclut également un suivi sur l'évolution du surplus ou du déficit cumulé du fonds ainsi que de l'information sur les sommes empruntées ou avancées au Fonds de financement et au fonds général;
- Un tableau indiquant, ses résultats réels, ses prévisions ainsi que son excédent des dépenses et des investissements à approuver pour l'exercice financier 2014-2015. L'information porte notamment sur les revenus, les dépenses et les investissements. Il inclut également un suivi sur l'évolution du surplus ou du déficit cumulé du fonds ainsi que des explications au sujet de l'excédent des dépenses et des investissements, s'il y a lieu.

3. TERMES APPARAISSANT AU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2016-2017

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Pour chacun des fonds spéciaux, le budget regroupe les différents éléments concernant les prévisions suivantes :

- Les revenus du fonds;
- Les dépenses du fonds;
- Le surplus ou le déficit de l'exercice et cumulé du fonds;
- Les investissements du fonds;
- Les sommes, empruntées auprès du Fonds de financement ou avancées du fonds général ou auprès de celui-ci pour le fonds.

Il importe de noter que ces prévisions ne tiennent pas compte des éliminations des opérations réciproques entre entités qui peuvent être considérées dans d'autres documents budgétaires.

DÉPENSES

Les dépenses comprennent celles reliées à la rémunération, au fonctionnement incluant l'amortissement des immobilisations, aux dépenses de transfert visant à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes et au service de la dette comprenant les frais financiers et autres.

DÉPENSES À APPROUVER

Ces dépenses représentent les prévisions au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2016-2017 qui sont soumises à l'approbation du Parlement.

INVESTISSEMENTS

Les investissements comprennent les sommes prévues pour les immobilisations, incluant celles en ressources informationnelles.

INVESTISSEMENTS À APPROUVER

Ces investissements correspondent aux prévisions présentées au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2016-2017 qui sont soumises à l'approbation du Parlement.

REVENUS

Les revenus provenant du portefeuille ministériel sont distingués de ceux provenant d'autres sources de revenus.

De façon générale, les revenus provenant du portefeuille ministériel correspondent aux dépenses prévues au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses 2016-2017 à la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » de ce portefeuille.

Les autres revenus comprennent notamment ceux en provenance des autres ministères, d'organismes autres que budgétaires, des autres fonds spéciaux, d'entreprises du gouvernement, de transfert du gouvernement fédéral et d'autres sources, telles que des taxes ou des droits et permis.

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice constitue un surplus. À l'inverse, un déficit est constaté lorsque les dépenses sont supérieures aux revenus.

SOLDE DES EMPRUNTS AUPRÈS DU FONDS DE FINANCEMENT

Ces emprunts regroupent ceux contractés par le fonds spécial auprès du Fonds de financement, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

SOLDE DES AVANCES AU (DU) FONDS GÉNÉRAL

Ces avances regroupent les sommes avancées par le fonds spécial au fonds général ou celles avancées par ce dernier au fonds spécial, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière. Elles n'incluent pas un dû au fonds général comptabilisé dans le cadre d'autres opérations, dont les transferts d'actifs nets lors de la constitution du fonds spécial et les modifications de convention comptable effectuées par le fonds spécial.

EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS

L'excédent des dépenses et des investissements correspond à l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués et les sommes approuvées par l'Assemblée nationale pour l'année financière où cet excédent est constaté.

EXCÉDENT À APPROUVER

L'excédent à approuver représente l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués sur les sommes approuvées par le Parlement pour l'exercice financier 2014-2015 qui sera soumis à l'approbation du Parlement.

4. CHANGEMENTS SURVENUS À LA RÉPARTITION DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES

Certains fonds spéciaux se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire ou ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre, ont changé de statut, de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2016-2017 par rapport à 2015-2016.

Un signe (+) indique l'ajout d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un fonds spécial.

Affaires municipales et Occupation du territoire

Le Fonds du développement régional est remplacé par le Fonds de développement des territoires.

Culture et Communications

(+) Le Fonds Avenir Mécénat Culture a été ajouté à ce portefeuille.

Économie, Science et Innovation

(+) Le fonds Capital Mines Hydrocarbures a été intégré à ce portefeuille.

Famille

(+) Le Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance a été ajouté à ce portefeuille.

Justice

(+) Le Fonds relatif aux contrats publics a été ajouté à ce portefeuille.

Transports, Mobilité durable et Électrification des transports

(+) Le Fonds aérien a été intégré à ce portefeuille.

Travail, Emploi et Solidarité sociale

(+) Le Fonds du Tribunal administratif du travail a été ajouté à ce portefeuille.

(-) Le Fonds de la Commission des lésions professionnelles et le Fonds de la Commission des relations du travail ont été fusionnés au Fonds du Tribunal administratif du travail.

SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Affaires municipales et Occupation du territoire		
Fonds de développement des territoires	121 122,0	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale		
Fonds relatif à certains sinistres	4 101,3	260,0
Culture et Communications		
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 000,0	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	18 442,3	-
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques		
Fonds vert	867 090,5	6 479,9
Économie, Science et Innovation		
Capital Mines Hydrocarbures	475,0	-
Fonds du développement économique	412 636,0	-
Éducation et Enseignement supérieur		
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	67 327,5	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
Énergie et Ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	250 478,0	765,0
Fonds d'information sur le territoire	114 979,3	41 611,5
Famille		
Fonds de soutien aux proches aidants	27 280,0	-
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 324 286,0	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	21 250,0	-
Finances		
Fonds de financement	2 406,8	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	2 721,5	35,0
Fonds du centre financier de Montréal	1 323,1	-
Fonds du Plan Nord	175 012,0	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	862 448,6	-
Forêts, Faune et Parcs		
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	518 472,9	10 000,0
Justice		
Fonds Accès Justice	15 406,0	4,0
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	25 231,9	80,0
Fonds des registres du ministère de la Justice	38 115,8	1 530,0
Fonds du Tribunal administratif du Québec	40 227,8	1 165,7
Fonds relatif aux contrats publics	4 165,0	-

Sommaire des dépenses et des investissements des fonds spéciaux**Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (suite)**

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Santé et Services sociaux		
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	1 539 000,0	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	209 975,7	18 204,4
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	40 171,5	-
Sécurité publique		
Fonds des services de police	578 345,8	15 275,6
Tourisme		
Fonds de partenariat touristique	137 449,4	450,0
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports		
Fonds aérien	71 970,0	10 000,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	115 901,2	44 948,9
Fonds de la sécurité routière	36 400,0	2 957,6
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 275 035,5	1 990 801,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	23 479,8	-
Fonds de développement du marché du travail	1 032 539,5	-
Fonds des biens et des services	89 537,3	2 570,0
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21 126,1	21 450,0
Fonds du Tribunal administratif du travail	84 829,8	2 945,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	10 804,2	-
Total	13 211 565,1	2 171 533,6

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Affaires municipales et Occupation du territoire		
Fonds de développement des territoires	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale		
Fonds relatif à certains sinistres	-	-
Culture et Communications		
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	-
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques		
Fonds vert	-	-
Économie, Science et Innovation		
Fonds du développement économique	4 984,0	-
Éducation et Enseignement supérieur		
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	-	-
Énergie et Ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	-	651,4
Fonds d'information sur le territoire	-	-
Famille		
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-
Finances		
Fonds de financement	-	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	46,8	-
Fonds du centre financier de Montréal	-	-
Fonds du Plan Nord	-	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	10 826,1	-
Forêts, Faune et Parcs		
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	-	-
Justice		
Fonds Accès Justice	-	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	4 880,1	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	-	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (suite)

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Santé et Services sociaux		
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	-	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	-	-
Sécurité publique		
Fonds des services de police	-	-
Tourisme		
Fonds de partenariat touristique	-	-
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports		
Fonds de gestion de l'équipement roulant	-	8 871,8
Fonds de la sécurité routière	-	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	-	-
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	-	-
Fonds de développement du marché du travail	-	-
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	-	-
Fonds de la Commission des relations du travail	-	-
Fonds des biens et des services	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	-	-
Total	20 737,0	9 523,2

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Occupation du territoire

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de développement des territoires	121 122,0	-
Total à approuver	121 122,0	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de développement des territoires	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds de développement des territoires

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été institué pour soutenir les municipalités régionales de comté (MRC), les agglomérations et les municipalités locales dont le territoire n'est pas compris dans celui d'une MRC ou d'une agglomération ainsi que les organismes compétents en matière de développement du Nord-du-Québec, dans la mise en place de mesures de développement local et régional sur leur territoire.

S'appuyant sur des principes de souplesse et d'imputabilité, des ententes sont conclues en vertu des articles 21.6 et 21.7 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, chapitre M-22.1) et de l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C-47.1). Il appartient à chacun des organismes admissibles d'identifier ses priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu.

La Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation des territoires prévoit que les revenus du fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FDT s'établissent à 102,3 M\$ en 2016-2017, soit un niveau comparable aux revenus probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FDT s'établissent à 121,1 M\$ en 2016-2017, soit 37,4 M\$ de plus que la dépense probable 2015-2016.

La variation s'explique principalement par le versement en 2016-2017 d'aides financières accordées en 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu.

Fonds de développement des territoires

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	102 339,0	102 339,0
Autres revenus	-	175,8
Total des revenus	102 339,0	102 514,8
Dépenses à approuver	121 122,0	83 731,8
Surplus (déficit) de l'exercice	(18 783,0)	18 783,0
Surplus (déficit) cumulé au début	18 783,0	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	18 783,0
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	5 532,9	30 209,8
Total	5 532,9	30 209,8

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds de développement des territoires

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	44 258,8	44 237,6	
Total des dépenses	44 237,6	44 237,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	21,2	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	10 154,6	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	10 175,8	-	
Investissements	-	-	-

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds relatif à certains sinistres	4 101,3	260,0
Total à approuver	4 101,3	260,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds relatif à certains sinistres	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds relatif à certains sinistres

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à certains sinistres est affecté à la gestion et au financement des dépenses exceptionnelles soutenues par les ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'au financement des dépenses des différents programmes d'assistance financière mis en place pour compenser les dommages occasionnés par les sinistres suivants : les pluies diluviennes survenues les 19 et 20 juillet 1996 qui ont affecté les régions désignées par le gouvernement et la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998.

L'affectation budgétaire au Fonds relatif à certains sinistres est pourvue en partie par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles afin de répondre à l'engagement du gouvernement du Québec envers Hydro-Québec à l'égard du rétablissement du réseau d'électricité. Le portefeuille ministériel couvre quant à lui les frais financiers associés aux investissements concernant la mise aux normes des ouvrages sur le pourtour du lac-réservoir Kénogami et l'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds relatif à certains sinistres s'établissent à 4,1 M\$ en 2016-2017. L'augmentation de 2,4 M\$ comparativement à 2015-2016 est attribuable à l'amortissement du projet d'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds relatif à certains sinistres s'établissent à 4,1 M\$ en 2016-2017. L'augmentation de 2,4 M\$ comparativement à 2015-2016 est attribuable à l'amortissement du projet d'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds relatif à certains sinistres s'établissent à 0,3 M\$ en 2016-2017. La baisse par rapport à l'année précédente est attribuable, entre autres, à la fin des travaux en 2015-2016 du projet d'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.

Fonds relatif à certains sinistres

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	3 159,3	650,0
Autres revenus	942,0	1 015,1
Total des revenus	4 101,3	1 665,1
Dépenses à approuver	4 101,3	1 665,1
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	260,0	5 413,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(86 677,9)	(88 607,1)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	(86 677,9)	(88 607,1)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds relatif à certains sinistres

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 608,3	1 553,6	
Total des dépenses	1 608,3	1 553,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	7 245,0	4 317,0	-

Culture et Communications

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 000,0	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	18 442,3	-
Total à approuver	23 442,3	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds Avenir Mécénat Culture

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Lors du Discours sur le Budget 2014-2015, le gouvernement a confirmé la création du Fonds Avenir Mécénat Culture, en vue d'assurer un financement prévisible et stable du programme Mécénat Placements Culture. Les revenus du Fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Les sommes versées à ce Fonds serviront entièrement au financement des divers volets du programme Mécénat Placements Culture, qui permet aux organismes culturels récoltant des dons auprès de mécènes et donateurs de bonifier les montants récoltés grâce à une aide en appariement du programme Mécénat Placements Culture.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 5,0 M\$ et sont identiques aux revenus probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 5,0 M\$ et sont identiques aux dépenses probables 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2015-2016 et 2016-2017.

Fonds Avenir Mécénat Culture

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	5 000,0	5 000,0
Total des revenus	5 000,0	5 000,0
Dépenses à approuver	5 000,0	5 000,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

Fonds du patrimoine culturel québécois

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds soutient financièrement des initiatives favorisant la conservation et la mise en valeur d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois. Lancé officiellement le 6 septembre 2006, le Fonds comporte cinq volets :

- Volet 1 : Biens protégés par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002);
- Volet 2 : Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif protégés par les municipalités;
- Volet 3 : Œuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement;
- Volet 4 : Expositions permanentes des institutions muséales;
- Volet 5 : Études, activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaire et de mise en valeur du patrimoine culturel en lien avec la Loi sur le patrimoine culturel.

Les revenus du Fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Ceux-ci ont été de 5,0 M\$ en 2006-2007 et de 10,0 M\$ annuellement de 2007-2008 à 2012-2013. Depuis l'exercice financier 2013-2014, les revenus du Fonds sont passés de 10,0 M\$ à 15,5 M\$ et ce, jusqu'en 2019-2020. En 2020-2021, les revenus seront de 5,5 M\$. Cette hausse des revenus aura pour effet de porter le montant total pouvant être engagé à près de 180,0 M\$, incluant le capital et les intérêts, d'ici la fin du Fonds en 2020-2021. Ainsi, au total, avec la participation des partenaires, ce sont environ 320,0 M\$ qui seraient investis dans la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel à travers le Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 15,7 M\$ et sont comparables aux revenus probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 18,4 M\$ en 2016-2017, représentant une hausse de 1,6 M\$ par rapport aux dépenses probables 2015-2016. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance de l'aide financière octroyée sous forme de remboursement de service de dette pour des projets annoncés au cours des derniers exercices financiers et par l'augmentation des projets prévus dans le cadre d'ententes de développement culturel.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2015-2016 et 2016-2017.

Fonds du patrimoine culturel québécois

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	15 673,8	15 708,5
Total des revenus	15 673,8	15 708,5
Dépenses à approuver	18 442,3	16 814,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 768,5)	(1 105,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	26 325,0	27 430,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	23 556,5	26 325,0
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds du patrimoine culturel québécois**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 713,4	15 756,8	
Total des dépenses	16 615,7	12 661,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(902,3)	3 095,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	24 338,0	24 335,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	23 435,7	27 430,9	
Investissements	-	-	-

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds vert	867 090,5	6 479,9
Total à approuver	867 090,5	6 479,9

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds vert	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds vert

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Créé en juin 2006, le Fonds vert est affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions. Le Fonds vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant un développement durable, plus particulièrement en regard de son volet environnemental, incluant la lutte contre les changements climatiques. Important levier financier, le Fonds vert est un véhicule comptable permettant au ministre d'y verser des revenus afin de soutenir les divers partenaires que sont les municipalités, les entreprises et les organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Le Fonds vert contribue de façon importante à la réalisation de la mission du Ministère. Il est une constituante du portefeuille ministériel. Les diverses sources de revenus sont utilisées aux fins pour lesquelles elles sont perçues, et ce, en respect du principe pollueur-payeur. Cet important levier financier s'inscrit dans la vision ministérielle en contribuant au développement québécois pour un environnement sain et une croissance économique responsable. Les principales sources de revenus du Fonds vert sont :

- Les revenus provenant de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (marché du carbone);
- Les redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- La redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

À noter que pour le volet consacré aux changements climatiques, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques n'est pas le seul ministère à mettre en œuvre des programmes et des mesures financés par le Fonds vert. Ainsi, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le Ministère, en tant que coordonnateur, conclut des ententes avec d'autres ministères leur permettant d'utiliser les sommes versées au Fonds pour réaliser les activités prévues à ce plan. Enfin, le Ministère entend renforcer la gouvernance du Fonds vert afin d'assurer un meilleur contrôle des dépenses, notamment en instituant le Conseil de gestion du Fonds vert.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2016-2017, les revenus estimés au Fonds vert sont de 864,4 M\$. La diminution potentielle de 133,4 M\$ par rapport aux revenus probables 2015-2016 est attribuable principalement à une estimation prudente des revenus à venir dans le cadre du marché du carbone.

LES DÉPENSES

Les dépenses prévues au Fonds vert pour l'exercice financier 2016-2017 s'établissent à 867,1 M\$, soit une augmentation de 310,4 M\$ par rapport aux dépenses probables 2015-2016. La variation est notamment attribuable à la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et aux mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2016-2017.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements au Fonds vert s'établissent à 6,5 M\$ en 2016-2017, soit un niveau similaire à 2015-2016.

Fonds vert

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	864 426,6	997 806,7
Total des revenus	864 426,6	997 806,7
Dépenses à approuver	867 090,5	556 703,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 663,9)	441 103,3
Surplus (déficit) cumulé au début	1 101 953,8	660 850,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 099 289,9	1 101 953,8
Investissements à approuver	6 479,9	5 849,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(26 600,0)	31 000,0
Total	(26 600,0)	31 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds vert**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	504 201,4	544 573,6	
Total des dépenses	519 229,3	395 015,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(15 027,9)	149 557,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	499 435,0	511 292,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	484 407,1	660 850,5	
Investissements	8 352,4	2 704,9	-

Économie, Science et Innovation

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Capital Mines Hydrocarbures	475,0	-
Fonds du développement économique	412 636,0	-
Total à approuver	413 111,0	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds du développement économique	4 984,0	-
Total à approuver	4 984,0	-

Capital Mines Hydrocarbures

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Capital Mines Hydrocarbures a pour objet de faire fructifier et d'accroître la dotation portée à son crédit par des investissements en participations dans des entreprises qui exploitent des substances minérales du domaine de l'État ou qui en font la transformation au Québec, pourvu, en ce dernier cas, que les substances minérales ainsi transformées y aient d'abord été exploitées par une entreprise affiliée. Capital Mines Hydrocarbures a été institué au sein du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 15 000 \$ en 2016-2017, soit le même montant que les revenus probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 475 000 \$ en 2016-2017, soit le même montant que les dépenses probables 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour Capital Mines Hydrocarbures aux exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017.

Capital Mines Hydrocarbures

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	15,0	15,0
Total des revenus	15,0	15,0
Dépenses à approuver	475,0	475,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(460,0)	(460,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	9 898,0	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	9 438,0	9 898,0 *
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	415 313,0	200 791,0
Total	415 313,0	200 791,0

* Ce surplus cumulé inclut des gains de réévaluation cumulés de 10,4 M\$.

Fonds du développement économique

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du développement économique est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds a été institué au sein du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 412,6 M\$ en 2016-2017, soit 134,4 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des coûts assumés par le gouvernement au titre de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 412,6 M\$ en 2016-2017, soit 134,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016.

Cette croissance s'explique essentiellement par la révision à la baisse des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement du Québec en 2015-2016 combinée à une hausse anticipée des coûts liés à ce type d'interventions en 2016-2017 et par l'augmentation des budgets dédiés à la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium et à la Stratégie maritime pour 2016-2017.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour le Fonds aux exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017.

Fonds du développement économique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	285 436,0	146 098,0
Autres revenus	127 200,0	132 159,0
Total des revenus	412 636,0	278 257,0
Dépenses à approuver	412 636,0	278 257,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	(6 385,0)	(4 997,0)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(6 385,0)	(6 385,0) *
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(2 541 446,0)	(2 250 153,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(1 747 882,0)	(356 705,0)
Total	(4 289 328,0)	(2 606 858,0)

* Incluant un ajustement au déficit cumulé en 2015-2016 pour des pertes de réévaluation de 1,4 M\$.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

L'excédent de 5,0 M\$ découle de l'augmentation du nombre de dossiers autorisés pour les mandats gouvernementaux et autres programmes afin de soutenir les interventions structurantes au bénéfice du développement économique du Québec.

Fonds du développement économique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	307 872,0	312 856,0	
Total des dépenses	307 872,0	312 856,0	4 984,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	55 820,0	82 984,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	55 820,0	(4 997,0) *	
Investissements	-	-	-

* Ce déficit cumulé inclut des pertes de réévaluation cumulées de 87,9 M\$.

Éducation et Enseignement supérieur

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	67 327,5	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
Total à approuver	92 327,5	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique vise notamment à contribuer au développement d'une culture sportive au sein de la population. Les activités du Fonds ont débuté le 1^{er} août 2006.

Les revenus annuels du Fonds proviennent essentiellement d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2).

Ces revenus sont affectés à des programmes d'aide financière ayant pour objectif le financement des activités suivantes :

- La construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;
- L'organisation d'événements sportifs internationaux;
- Le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 dans les arénas et les centres de curling.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique s'établissent à 66,9 M\$ en 2016-2017, soit 3,2 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

La variation s'explique essentiellement par l'ajout de sommes annoncées au Discours sur le budget 2016-2017 ainsi que par un transfert du gouvernement du Canada, qui a été reçu en 2015-2016, concernant le projet d'agrandissement du Pavillon de l'éducation physique et des sports à l'Université Laval.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique s'établissent à 67,3 M\$ en 2016-2017, soit 4,0 M\$ de plus que la dépense probable 2015-2016.

La variation à la hausse des dépenses s'explique principalement par le rythme de réalisation des projets financés par le Fonds.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2015-2016 et 2016-2017.

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	66 887,8	63 661,3
Total des revenus	66 887,8	63 661,3
Dépenses à approuver	67 327,5	63 301,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(439,7)	359,9
Surplus (déficit) cumulé au début	177 560,1	177 200,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	177 120,4	177 560,1
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	9 000,0	7 067,2
Total	9 000,0	7 067,2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	61 647,9	56 850,4	
Total des dépenses	71 983,0	55 292,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 335,1)	1 557,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	164 790,2	175 642,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	154 455,1	177 200,2	
Investissements	-	-	-

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Institué en vertu de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1), le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires vise à associer la contribution gouvernementale à des objectifs prédéfinis en matière de philanthropie, laquelle est octroyée dans le cadre du programme Placements Universités.

La totalité des activités du Fonds est financée par des revenus d'affectation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2016-2017, le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires est doté d'un montant de 25,0 M\$ pour le financement du programme Placements Universités, soit le même montant qu'en 2015-2016.

LES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2016-2017, les dépenses prévues pour le programme Placements Universités sont inférieures de 5,8 M\$ en raison de la croissance des dons perçus par les universités en 2015-2016. À compter de l'exercice financier 2016-2017, les dépenses seront normalisées en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2015-2016 et 2016-2017.

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	25 000,0	25 000,0
Autres revenus	-	-
Total des revenus	25 000,0	25 000,0
Dépenses à approuver	25 000,0	30 758,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(5 758,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	5 758,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds pour l'excellence et la performance universitaires**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	30 000,0	22 000,0	
Total des dépenses	28 269,0	27 002,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	1 731,0	(5 002,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	11 319,5	10 760,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	13 050,5	5 758,0	
Investissements	-	-	-

Énergie et Ressources naturelles

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles	250 478,0	765,0
Fonds d'information sur le territoire	114 979,3	41 611,5
Total à approuver	365 457,3	42 376,5

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles	-	651,4
Fonds d'information sur le territoire	-	-
Total à approuver	-	651,4

Fonds des ressources naturelles

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1^{er} juillet 2011 et le Ministère est responsable des volets Efficacité et innovation énergétiques, Gestion des hydrocarbures, Patrimoine minier, ainsi que Gestion de l'activité minière. Ce dernier volet a pris effet le 1^{er} janvier 2016.

Le volet Efficacité et innovation énergétiques regroupe les activités d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion des programmes d'efficacité énergétique tout en favorisant le développement de nouvelles technologies de l'énergie dans plusieurs secteurs d'activité sur la base des politiques gouvernementales mises de l'avant.

Le volet Gestion des hydrocarbures est affecté au financement des activités d'acquisition et à la diffusion de connaissances géoscientifiques, à la recherche et au développement dans le domaine du pétrole, du gaz naturel, des réservoirs souterrains et de la saumure.

Le volet Patrimoine minier est affecté au financement d'activités favorisant le développement du potentiel minéral incluant des activités d'acquisition de connaissances géoscientifiques, de recherche et de développement des techniques d'exploration, d'exploitation, de réaménagement et de restauration de sites miniers et de soutien au développement de l'entrepreneuriat.

Le volet Gestion de l'activité minière est affecté au financement des activités liées à l'application de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1), à l'exception de celles liées au pétrole, au gaz naturel, aux réservoirs souterrains et à la saumure, et celles liées à l'application de la Loi sur l'impôt minier (RLRQ, chapitre I-0.4).

Le financement provient principalement de transferts du Fonds vert, de la quote-part des distributeurs d'énergie, d'une partie de sommes perçues à titre de droits miniers et par des crédits alloués par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions du revenu du Fonds s'établissent à 244,8 M\$ en 2016-2017, soit 68,5 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016. Cette augmentation nette s'explique principalement par l'ajout de sommes en provenance du Fonds vert et par la création du volet Gestion de l'activité minière.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 250,5 M\$ en 2016-2017, soit 56,8 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des sommes dédiées aux programmes ÉcoPerformance et Roulez électrique ainsi que pour le développement de nouvelles technologies ou de procédés innovateurs en matière d'efficacité énergétique, d'énergies émergentes et de réduction de gaz à effet de serre. De plus, les dépenses du volet Gestion de l'activité minière couvrent une pleine année comparativement à trois mois en 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds s'établissent à 0,8 M\$ en 2016-2017, soit une augmentation de 0,4 M\$ par rapport à 2015-2016. Cette augmentation s'explique par la révision des besoins au regard des développements informatiques et d'acquisitions d'équipements.

Fonds des ressources naturelles

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	5 972,3	3 881,3
Autres revenus	238 786,8	172 417,2
Total des revenus	244 759,1	176 298,5
Dépenses à approuver	250 478,0	193 709,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 718,9)	(17 411,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	33 283,0	50 694,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	27 564,1	33 283,0
Investissements à approuver	765,0	338,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(23 457,7)	(17 230,0)
Solde des avances au (du) fonds général	23 065,8	26 063,2
Total	(391,9)	8 833,2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

L'excédent des investissements concernant le Fonds des ressources naturelles est attribuable à la révision des coûts de certains développements informatiques, en conformité avec la planification annuelle en ressources informationnelles.

Fonds des ressources naturelles

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	186 648,6	150 119,8	
Total des dépenses	198 057,3	152 429,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(11 408,7)	(2 309,7)	
Surplus (déficit) cumulé au début	45 729,9	53 003,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	34 321,2	50 694,1	
Investissements	440,7	1 092,1	651,4

Fonds d'information sur le territoire

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'information sur le territoire regroupe les activités liées à l'arpentage, au cadastre et au registre foncier de même qu'aux produits et services afférents, et ce, dans les domaines de l'information foncière et géographique. Il agit également en matière d'élaboration de politiques et de stratégies de mise en valeur du territoire public ainsi que de défense de l'intégrité du territoire du Québec.

Le financement provient de la tarification perçue pour les biens et services offerts aux clientèles.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 138,0 M\$ en 2016-2017, soit 1,0 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016. Cette variation s'explique par l'actualisation de certaines hypothèses (taux d'utilisation du système en ligne, indice des prix à la consommation et prévision des volumes de vente).

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 115,0 M\$ en 2016-2017, soit 0,8 M\$ de moins que les dépenses probables 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements du Fonds demeurent au même niveau en 2016-2017, et ce, autant pour le plan cadastral que pour les projets informatiques.

Fonds d'information sur le territoire

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	138 047,8	137 033,3
Total des revenus	138 047,8	137 033,3
Dépenses à approuver	114 979,3	115 745,7
Surplus (déficit) de l'exercice	23 068,5	21 287,6
Surplus (déficit) cumulé au début	465 164,4	443 876,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	488 232,9	465 164,4
Investissements à approuver	41 611,5	41 841,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 000,0	1 000,0
Total	1 000,0	1 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds d'information sur le territoire**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	141 222,4	132 321,1	
Total des dépenses	122 130,5	113 039,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	19 091,9	19 281,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	418 831,1	424 595,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	437 923,0	443 876,8	
Investissements	52 542,6	45 142,5	-

Famille

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de soutien aux proches aidants	27 280,0	-
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 324 286,0	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	21 250,0	-
Total à approuver	2 372 816,0	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds de soutien aux proches aidants

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le Ministère et Sojecci II Itée, société de la famille de Lucie et André Chagnon, le Fonds contribue à la réalisation de la mission de la ministre responsable des Aînés et de la lutte contre l'intimidation en soutenant les proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des aînés ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

Les revenus annuels du Fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) pour un montant totalisant 15,0 M\$ par année et des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 15,1 M\$ en 2016-2017, soit une somme semblable à celle de l'année précédente.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 27,3 M\$ en 2016-2017. Le versement des subventions est suspendu depuis le 1^{er} janvier 2013. Il reprendra dès le 1^{er} avril 2016 et inclura une partie des sommes retenues.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds de soutien aux proches aidants

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	15 090,9	15 118,7
Total des revenus	15 090,9	15 118,7
Dépenses à approuver	27 280,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(12 189,1)	15 118,7
Surplus (déficit) cumulé au début	57 169,6	42 050,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	44 980,5	57 169,6
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	44 958,1	57 142,0
Total	44 958,1	57 142,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds de soutien aux proches aidants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 172,0	15 161,8	
Total des dépenses	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	15 172,0	15 161,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	26 889,1	26 889,1	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	42 061,1	42 050,9	
Investissements	-	-	-

Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance, constitué par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, chapitre S-4.1.1) en avril 2015, est affecté exclusivement au financement des services de garde éducatifs subventionnés.

Les revenus du fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 2 324,3 M\$ en 2016-2017, soit une diminution de 29,9 M\$ par rapport aux résultats probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 2 324,3 M\$ en 2016-2017, soit une diminution de 29,9 M\$ par rapport aux résultats probables 2015-2016. Plusieurs facteurs contribuent à la variation du coût de ces subventions, dont le plus important est la mise en place d'une nouvelle structure de financement pour les services de garde.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance
Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	2 324 286,0	2 354 235,5
Autres revenus	-	-
Total des revenus	2 324 286,0	2 354 235,5
Dépenses à approuver	2 324 286,0	2 354 235,5
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(208 184,2)	(152 700,0)
Total	(208 184,2)	(152 700,0)

Fonds pour le développement des jeunes enfants

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le Ministère et la Fondation Lucie et André Chagnon, le Fonds pour le développement des jeunes enfants vise à soutenir le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité. Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives à ces fins.

Les revenus annuels du fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) pour un montant totalisant 15,0 M\$ par année et des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 15,0 M\$ en 2016-2017, soit une somme semblable à celle de l'année précédente.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 21,3 M\$ en 2016-2017, soit une somme identique à celle de l'année précédente.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds pour le développement des jeunes enfants
Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	15 043,1	15 068,2
Total des revenus	15 043,1	15 068,2
Dépenses à approuver	21 250,0	21 250,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 206,9)	(6 181,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	26 666,1	32 847,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	20 459,2	26 666,1
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	20 448,8	26 652,5
Total	20 448,8	26 652,5

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds pour le développement des jeunes enfants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 141,7	15 136,9	
Total des dépenses	10 000,0	10 000,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	5 141,7	5 136,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	27 711,0	27 711,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	32 852,7	32 847,9	
Investissements	-	-	-

Finances

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement	2 406,8	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	2 721,5	35,0
Fonds du centre financier de Montréal	1 323,1	-
Fonds du Plan Nord	175 012,0	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	862 448,6	-
Total à approuver	1 043 912,0	35,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement	-	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	46,8	-
Fonds du centre financier de Montréal	-	-
Fonds du Plan Nord	-	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	10 826,1	-
Total à approuver	10 872,9	-

Fonds de financement

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de financement, constitué par la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), a pour objectif de fournir du financement et d'autres services financiers aux organismes compris dans le périmètre comptable du gouvernement, comme les fonds spéciaux et les sociétés d'État.

Le Fonds a pour objet de permettre au ministre des Finances, à même les sommes empruntées à cette fin par le gouvernement et versées au fonds, de faire des prêts aux organismes publics, entreprises du gouvernement, fonds spéciaux et autres organismes déterminés par le gouvernement.

Le Fonds est administré par le ministre des Finances du Québec.

Les surplus accumulés par le Fonds sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Le Fonds impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux encourus par le gouvernement sur les emprunts qu'il effectue pour le compte du fonds. Ce dernier impute également aux emprunteurs des frais de gestion. Les tarifs reliés à l'émission et aux frais de gestion sont déterminés par le gouvernement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds sont de 1 489,6 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017, soit 127,1 M\$ de plus que ceux prévus pour l'exercice financier 2015-2016. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'encours des prêts à long terme. La diminution de l'encours des prêts à court terme atténue l'impact provenant de la hausse de l'encours des prêts à long terme sur les revenus d'intérêts.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds sont de 1 472,1 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017, soit 127,6 M\$ de plus que celles prévues pour 2015-2016. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de l'encours des emprunts à long terme. Une révision à la baisse de l'encours des emprunts à court terme atténue l'impact de la hausse de l'encours des emprunts à long terme sur les dépenses d'intérêts.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds aux exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017.

Fonds de financement

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	1 489 645,9	1 362 551,3
Total des revenus	1 489 645,9	1 362 551,3
Dépenses à approuver	2 406,8	2 218,4
Service de la dette*	1 469 656,4	1 342 213,3
Total des dépenses	1 472 063,2	1 344 431,7
Surplus (déficit) de l'exercice	17 582,7	18 119,6
Surplus (déficit) cumulé au début	467 596,4	444 650,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	485 179,1	467 596,4 **
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(53 813 992,8)	(47 315 210,0)
Total	(53 813 992,8)	(47 315 210,0)

* La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses de service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

** Incluant un ajustement au surplus cumulé en 2015-2016 de 4,8 M\$ correspondant au redressement des intérêts courus sur prêts à long terme au 31 mars 2015 qui ont un impact équivalent sur le revenu net de l'exercice 2014-2015.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds de financement

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 400 819,9	1 287 367,2	
Dépenses	2 090,8	1 887,4	-
Service de la dette*	1 364 157,3	1 271 869,1	
Total des dépenses	1 366 248,1	1 273 756,5	
Surplus (déficit) de l'exercice	34 571,8	13 610,7	
Surplus (déficit) cumulé au début	396 223,2	431 039,5	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	430 795,0	444 650,2	
Investissements	-	-	

* La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses de service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

Fonds des générations

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Constitué par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations (RLRQ, chapitre R-2.2.0.1), ce fonds est affecté exclusivement au remboursement de la dette brute du gouvernement du Québec.

Le Fonds des générations est essentiellement alimenté par les sommes suivantes :

- Les redevances hydrauliques provenant d'Hydro-Québec et des producteurs privés d'hydroélectricité;
- Les revenus découlant de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale;
- D'autres contributions d'Hydro-Québec;
- Les revenus miniers perçus par le gouvernement;
- La taxe spécifique sur les boissons alcooliques;
- Les biens non réclamés administrés par Revenu Québec;
- Une partie du produit des ventes d'actifs du gouvernement;
- Les dons, legs et autres contributions reçus par le ministre des Finances;
- Les revenus provenant du placement des sommes le constituant.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 2 028,0 M\$ en 2016-2017, soit 597,0 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

La variation s'explique principalement par le versement additionnel de 400,0 M\$ provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques et l'augmentation des revenus de placement.

LES DÉPENSES

Le Fonds n'a aucune dépense.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds des générations

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	2 028 000,0	1 431 000,0
Total des revenus	2 028 000,0	1 431 000,0
Dépenses à approuver	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	2 028 000,0	1 431 000,0
Surplus (déficit) cumulé au début	8 477 742,4	6 938 742,4
Affectation du surplus cumulé de la Commission des normes du travail	-	108 000,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	10 505 742,4	8 477 742,4
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds des générations

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 301 000,0	1 279 354,3	
Total des dépenses	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	1 301 000,0	1 279 354,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	5 659 353,4	5 659 388,1	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 960 353,4	6 938 742,4	
Investissements	-	-	-

Fonds du Bureau de décision et de révision

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'article 114 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers (RLRQ, chapitre A-33.2) constitue le Fonds du Bureau de décision et de révision. Il pourvoit aux engagements financiers nécessaires à l'exercice des fonctions juridictionnelles du Bureau de décision et de révision.

Le Bureau de décision et de révision a pour mission principale de tenir des audiences et de rendre des décisions ou des révisions de décisions dans les domaines des valeurs mobilières, de l'assurance, des instruments dérivés et des entreprises de services monétaires.

Les revenus du Fonds proviennent essentiellement de la contribution de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) déterminée en fonction des besoins nécessaires à la réalisation de sa mission. La contribution est versée selon un décret qui en fixe les modalités. Cette contribution de l'AMF est elle-même obtenue auprès des intervenants du milieu des marchés financiers. Les seuls autres revenus sont les timbres judiciaires encaissés lors du dépôt de certains dossiers et des revenus d'intérêts.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds du bureau de décision et de révision s'établissent à 2,5 M\$ en 2016-2017, soit 0,3 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016. Cette variation s'explique presque exclusivement par une augmentation de la contribution provenant de l'AMF.

LES DÉPENSES

Les prévisions des dépenses du Fonds du Bureau de décision et de révision s'établissent à 2,7 M\$ soit 0,3 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016. Cette variation s'explique par le comblement de postes vacants en 2016-2017.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements s'établissent à 0,035 M\$ en 2016-2017. Ce montant servira à compléter le projet de la preuve électronique.

Fonds du Bureau de décision et de révision

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	2 521,5	2 220,2
Total des revenus	2 521,5	2 220,2
Dépenses à approuver	2 721,5	2 393,3
Surplus (déficit) de l'exercice	(200,0)	(173,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	2 497,4	2 670,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 297,4	2 497,4
Investissements à approuver	35,0	57,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

L'excédent des dépenses s'explique principalement par une contribution supplémentaire de l'employeur aux régimes de retraite.

Fonds du Bureau de décision et de révision

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 651,3	1 641,9	
Total des dépenses	2 072,0	2 118,8	46,8
Surplus (déficit) de l'exercice	(420,7)	(476,9)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 160,9	3 147,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 740,2	2 670,5	
Investissements	25,0	18,7	-

Fonds du centre financier de Montréal

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du centre financier de Montréal est un fonds spécial institué en 1999 par la Loi sur les centres financiers internationaux (LCFI) (RLRQ, chapitre C-8.3). Il est géré par le ministre des Finances et affecté au financement d'activités de promotion et de développement de Montréal comme place financière internationale.

Les revenus du Fonds proviennent principalement des frais et de la contribution annuelle exigibles des exploitants de centres financiers internationaux en vertu de la LCFI.

Les dépenses du Fonds s'effectuent presque exclusivement sous la forme de rémunération des services rendus par Finance Montréal-La Grappe financière du Québec, un organisme chargé par le ministre de la mise en oeuvre de la stratégie de promotion et de démarchage en vue de susciter l'établissement dans l'agglomération de Montréal de nouveaux centres financiers internationaux et de nouvelles activités financières internationales.

À cet égard, une convention est intervenue en 2015 entre le ministre des Finances et Finance Montréal pour une période de quatre ans et 9 mois, soit du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2019. En vertu de la convention, le ministre convient de verser à Finance Montréal une somme totale de 6,4 M \$ pour la période visée.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 0,7 M\$ pour l'exercice 2016-2017, soit 0,1 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

La variation observée est principalement attribuable à l'augmentation prévue du nombre de Centre financier international et d'employés admissibles.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 1,3 M\$ pour l'exercice 2016-2017, soit 0,3 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016.

La variation s'explique par les termes et conditions prévus dans la convention de services entre le ministre et Finance Montréal.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds en 2016-2017.

Fonds du centre financier de Montréal

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	675,2	625,2
Total des revenus	675,2	625,2
Dépenses à approuver	1 323,1	982,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(647,9)	(357,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	2 700,3	3 057,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 052,4	2 700,3
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	2 052,4	2 700,3
Total	2 052,4	2 700,3

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds du centre financier de Montréal

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	970,8	1 036,9	
Total des dépenses	1 437,6	1 430,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(466,8)	(393,1)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 397,0	3 450,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 930,2	3 057,6	
Investissements	-	-	-

Fonds du Plan Nord

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds du Plan Nord (RLRQ, chapitre F-3.2.1.1.1) a été édictée en juin 2011. Elle a été par la suite amendée en juin 2013 et décembre 2014. L'objet du Fonds consiste à favoriser le développement et la protection du territoire du Plan Nord.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, chapitre S-16.011), le 1^{er} avril 2015, le Fonds du Plan Nord est affecté à l'administration de la Société du Plan Nord et au financement de ses activités.

Le Fonds du Plan Nord est principalement alimenté par une partie des retombées fiscales attribuables aux investissements réalisés sur le territoire du Plan Nord, par des contributions d'Hydro-Québec, de même que de partenaires qui bénéficient des investissements du Fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2016-2017, les prévisions de revenus du Fonds du Plan Nord sont de 87,9 M\$, soit 0,8 M\$ de moins que ceux de l'exercice financier 2015-2016. Cette baisse s'explique essentiellement par l'évolution des projets entrepris sur le territoire du Plan Nord et des retombées fiscales qui en découlent.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds du Plan Nord sont estimées à 175,0 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017, en augmentation de 96,8 M\$ par rapport à l'exercice 2015-2016. Cet écart s'explique par la hausse prévue de transfert à la Société du Plan Nord en 2016-2017.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds aux exercices financiers 2015-2016 et 2016-2017.

Fonds du Plan Nord

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	87 898,5	88 721,6
Total des revenus	87 898,5	88 721,6
Dépenses à approuver	175 012,0	78 258,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(87 113,5)	10 463,6
Surplus (déficit) cumulé au début	121 866,3	111 402,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	34 752,8	121 866,3
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(73 657,1)	(77 068,6)
Solde des avances au (du) fonds général	8 000,0	8 000,0
Total	(65 657,1)	(69 068,6)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds du Plan Nord**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	74 207,2	74 387,0	
Total des dépenses	79 238,8	48 523,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 031,6)	25 863,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	60 086,5	85 539,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	55 054,9	111 402,7	
Investissements	-	-	-

Fonds relatif à l'administration fiscale

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF) a été institué au ministère des Finances par la Loi sur l'Agence du revenu du Québec (RLRQ, chapitre A-7.003).

D'une part, ce fonds permet la rétribution des services que Revenu Québec rend au ministre, tels que :

- La perception des impôts et des taxes dus au gouvernement;
- L'administration du Programme de perception des pensions alimentaires, des biens non-réclamés et du registraire des entreprises du Québec;
- L'administration et la perception de différents programmes sociofiscaux, comme la Retraite-Québec.

D'autre part, le FRAF permet de pourvoir aux obligations du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002). Selon cette loi, tout intérêt payable à l'occasion d'un remboursement effectué par le ministre par suite de l'application d'une loi fiscale est porté au débit du FRAF.

La rétribution de Revenu Québec provenant du FRAF représente environ 75 % de son financement annuel et est fixée, annuellement, par décret après avoir été déterminée conjointement avec le ministère des Finances selon l'Entente de financement et de performance.

Le versement au FRAF par Revenu Québec est constitué de 80 % de l'impôt sur le revenu des particuliers et de 20 % de l'impôt sur le revenu des sociétés. Ces sommes sont portées au crédit du fonds général par Revenu Québec et versées au FRAF, comme le décret annuel le prévoit.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

En 2016-2017, la prévision de revenus du FRAF s'établit à 862,4 M\$, soit une augmentation de 2,5 M\$ par rapport aux revenus probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

En 2016-2017, les prévisions de dépenses s'établissent à 862,4 M\$, soit 827,4 M\$ en rétribution à Revenu Québec et 35,0 M\$ pour le paiement d'intérêts (obligation du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale).

Les dépenses en rétribution à Revenu Québec de 2016-2017 sont supérieures de 2,5 M\$ par rapport à la dépense probable 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement pour le Fonds n'est prévu à l'exercice financier 2016-2017.

Fonds relatif à l'administration fiscale

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	862 448,6	859 988,9
Total des revenus	862 448,6	859 988,9
Dépenses à approuver	862 448,6	859 988,9
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Un excédent de 10,8 M\$ au Fonds relatif à l'administration fiscale est principalement attribuable aux intérêts plus élevés qu'anticipé pour les remboursements effectués par le ministre du Revenu à la suite de l'application d'une loi fiscale, en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale.

Fonds relatif à l'administration fiscale

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	906 503,0	917 329,1	
Total des dépenses	906 503,0	917 329,1	10 826,1
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	-	-	-

Forêts, Faune et Parcs

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	518 472,9	10 000,0
Total à approuver	518 472,9	10 000,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1^{er} juillet 2011 et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable du volet Aménagement durable du territoire forestier.

Ce volet, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, est affecté au financement des activités liées à l'aménagement durable des forêts et à sa gestion, à l'intensification de la production ligneuse, à la recherche forestière et à d'autres activités liées à la sensibilisation et à l'éducation forestière et à la protection, à la mise en valeur ou à la transformation des ressources du milieu forestier.

Le financement provient principalement de crédits alloués par le Parlement et du virement de sommes provenant de la vente des bois et des droits exigés.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du volet s'établissent à 520,2 M\$ en 2016-2017, soit 66,3 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016. Cette augmentation s'explique principalement par le financement alloué aux mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2016-2017.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du volet s'établissent à 518,5 M\$ en 2016-2017, soit une augmentation de 50,4 M\$ comparativement à 2015-2016. Celle-ci s'explique notamment par les mesures annoncées au Discours sur le budget 2016-2017.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du volet s'établissent à 10,0 M\$ en 2016-2017, soit 4,5 M\$ de moins que les investissements probables 2015-2016. Cette réduction est principalement attribuable à la fin d'une mesure du Discours sur le budget 2015-2016 qui concernait l'entretien de chemins multi-ressources.

Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	188 552,5	185 976,6
Autres revenus	331 605,4	267 927,1
Total des revenus	520 157,9	453 903,7
Dépenses à approuver	518 472,9	468 079,5
Surplus (déficit) de l'exercice	1 685,0	(14 175,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	19 887,4	34 063,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	21 572,4	19 887,4
Investissements à approuver	10 000,0	14 500,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	470 836,5	448 983,2	
Total des dépenses	485 618,5	437 193,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(14 782,0)	11 789,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	22 273,0	22 273,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	7 491,0	34 063,2	
Investissements	12 000,0	4 048,1	-

Justice

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds Accès Justice	15 406,0	4,0
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	25 231,9	80,0
Fonds des registres du ministère de la Justice	38 115,8	1 530,0
Fonds du Tribunal administratif du Québec	40 227,8	1 165,7
Fonds relatif aux contrats publics	4 165,0	-
Total à approuver	123 146,5	2 779,7

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds Accès Justice	-	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	4 880,1	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	-	-
Total à approuver	4 880,1	-

Fonds Accès Justice

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds Accès Justice (FAJ) a été institué au sein du ministère de la Justice le 5 avril 2012. Ce fonds spécial soutient les actions qui ont pour objectif d'améliorer, dans la collectivité, la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que l'utilisation de celui-ci. Pour sa part, le Règlement sur l'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, qui prévoit les conditions à remplir pour recevoir de l'aide de la ministre de la Justice ainsi que les catégories de personnes ou d'organismes exemptées de son application, est entré en vigueur le 25 juillet 2013.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FAJ s'établissent à 15,4 M\$ en 2016-2017, soit 5,3 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016. Cette croissance provient principalement de l'augmentation de la contribution pénale prévue à la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 (L.Q. 2015, chapitre 8), adoptée le 21 avril 2015, qui modifie l'article 8.1 du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1) afin de hausser la contribution pénale. Les sommes perçues pour chaque infraction de 8 \$ sont maintenant attribuées au FAJ depuis le 21 octobre 2015.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FAJ s'établissent à 15,4 M\$ en 2016-2017, soit 5,3 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016. La variation s'explique par le financement de l'appel de projets dans le cadre du Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice et par le financement de nouvelles activités par le Fonds. Principalement, les revenus additionnels permettront au Fonds de financer entièrement le programme de médiation familiale et les honoraires de traducteurs et d'interprètes à la Cour.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du FAJ en 2016-2017 sont stables comparativement aux investissements probables 2015-2016. Ce budget permettra l'achat d'équipements informatiques.

Fonds Accès Justice

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	544,1
Autres revenus	15 350,2	9 491,5
Total des revenus	15 350,2	10 035,6
Dépenses à approuver	15 406,0	10 057,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(55,8)	(22,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	5 307,2	5 329,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	5 251,4	5 307,2
Investissements à approuver	4,0	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	3 301,8	3 111,7
Total	3 301,8	3 111,7

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds Accès Justice**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	10 931,4	11 286,9	
Total des dépenses	10 924,0	9 048,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	7,4	2 238,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 762,3	3 090,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 769,7	5 329,3	
Investissements	2,5	-	-

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) est une entité extrabudgétaire instituée par la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (RLRQ, chapitre A-13.2).

Le FAVAC permet d'offrir une aide financière à toute personne ou organisme qui favorise :

- Le développement de services d'aide aux victimes, notamment pour assurer l'implantation et le maintien des centres d'aide aux victimes d'actes criminels;
- La recherche sur toute question relative à l'aide aux victimes de même que la réalisation et la diffusion de programmes d'information, de sensibilisation et de formation.

Les sources de revenus du Fonds sont notamment constituées des suramendes compensatoires imposées en vertu du Code criminel et des sommes provenant du partage des produits de la criminalité. S'ajoutent à ces sommes depuis le 1^{er} juillet 2003, une partie de la contribution pénale exigible de tous les contrevenants reconnus coupables d'une infraction à une loi du Québec, excluant les règlements municipaux.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FAVAC s'établissent à 25,9 M\$ en 2016-2017, soit 0,4 M\$ de moins que les revenus probables 2015-2016.

La variation s'explique principalement par une baisse anticipée des sommes des suramendes compensatoires affectées au FAVAC.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FAVAC s'établissent à 25,2 M\$ en 2016-2017, soit 3,7 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016.

La variation s'explique principalement par le rétablissement du soutien aux projets spécifiques de recherche, d'information, de sensibilisation et de formation, ainsi qu'à l'augmentation de l'appui aux centres d'aides aux victimes d'actes criminels et à d'autres organismes venant en aide aux victimes.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du FAVAC en 2016-2017 sont stables comparativement aux investissements probables.

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	25 921,6	26 317,5
Total des revenus	25 921,6	26 317,5
Dépenses à approuver	25 231,9	21 541,1
Surplus (déficit) de l'exercice	689,7	4 776,4
Surplus (déficit) cumulé au début	30 589,9	25 813,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	31 279,6	30 589,9
Investissements à approuver	80,0	5,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	31 259,1	30 582,6
Total	31 259,1	30 582,6

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	17 961,5	23 007,0	
Total des dépenses	21 733,3	19 519,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 771,8)	3 487,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	21 861,0	22 326,2	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	18 089,2	25 813,5	
Investissements	107,1	6,7	-

Fonds des registres du ministère de la Justice

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des registres du ministère de la Justice (Fonds) est un fonds spécial qui a pour objet la gestion et le financement des biens et services fournis sous l'autorité de la ministre de la Justice et qui sont reliés :

- À l'enregistrement, à la publicité des documents d'État en vertu de la Loi sur le ministère de la Justice (RLRQ, chapitre M-19), à l'inscription et à la publication des droits personnels, des droits réels mobiliers et des autres documents dont l'inscription et la publication au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) sont prévues par le Code civil du Québec (CCQ-1991);
- À la certification requise pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et ses organismes, dans le cadre de fonctions qui ont été déléguées en application de l'article 66 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) ou à toute autre activité découlant des fonctions assignées à la ministre par le gouvernement ou de mandats gouvernementaux qui lui sont confiés en vue de mettre à profit l'expertise développée pour le RDPRM en matière d'utilisation sécurisée des technologies de l'information;
- À tout registre dont la tenue est confiée à la ministre de la Justice ou à l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers.

Le Fonds comprend les secteurs d'activités suivants :

- Le Registre des droits personnels et réels mobiliers;
- Le Service de certification de l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG);
- Le Registre des lobbyistes;
- Le Registre des commissaires à l'assermentation;
- Le Registre des lettres patentes en matière foncière;
- Le Registre des ventes.

Le Registre des ventes est un ajout par rapport à l'année dernière. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2016, les avis qui portent sur les ventes sous contrôle de justice, lors de l'exercice d'un droit hypothécaire ou en exécution d'un jugement, sont publiés dans ce nouveau registre électronique créé par le nouveau Code de procédure civile.

Les revenus du Fonds proviennent exclusivement des frais perçus pour ces services.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 33,8 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017, soit un niveau similaire aux revenus probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 38,1 M\$ en 2016-2017, soit 4,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016. Cette augmentation s'explique notamment par une éventuelle dotation de postes en ressources informationnelles en 2016-2017 ainsi que par l'ajout des activités du Registre des ventes pour une année complète.

LES INVESTISSEMENTS

Un montant de 1,5 M\$ est prévu pour 2016-2017, soit 1,1 M\$ en immobilisations et 0,4 M\$ en développement de systèmes. Les investissements réalisés en 2015-2016 étaient essentiellement composés de développement de systèmes dont 2,4 M\$ ont été alloués pour la création du Registre des ventes.

Fonds des registres du ministère de la Justice

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	33 832,0	33 994,0
Total des revenus	33 832,0	33 994,0
Dépenses à approuver	38 115,8	33 482,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 283,8)	511,6
Surplus (déficit) cumulé au début	101 595,8	101 084,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	97 312,0	101 595,8
Investissements à approuver	1 530,0	3 069,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	97 348,1	107 000,6
Total	97 348,1	107 000,6

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

L'excédent de 4,9 M\$ en 2014-2015 s'explique par une hausse de dépenses de 8,2 M\$ pour le financement de registres ministériels. Cette augmentation a été partiellement compensée par une diminution de 3,3 M\$ des dépenses pour les autres secteurs d'activités du Fonds.

Fonds des registres du ministère de la Justice

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	30 814,6	32 875,2	
Total des dépenses	24 434,5	29 314,6	4 880,1
Surplus (déficit) de l'exercice	6 380,1	3 560,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	97 523,6	97 523,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	103 903,7	101 084,2	
Investissements	4 354,3	1 016,1	-

Fonds du Tribunal administratif du Québec

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du Québec finance le Tribunal administratif du Québec qui a la compétence pour décider des recours exercés à l'encontre des décisions administratives rendues par certaines autorités de l'Administration publique, telles les ministères, les régies, les commissions, les municipalités et les établissements de santé.

Les revenus annuels du Tribunal administratif du Québec proviennent principalement des contributions du ministère de la Justice, de la Société de l'assurance automobile du Québec, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de Retraite Québec et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 39,7 M\$, soit 1,7 M\$ de plus que les revenus probables de 2015-2016. À noter que la contribution demandée aux ministères et organismes pour 2015-2016 a été déterminée en tenant compte d'une appropriation de surplus cumulés de 2,0 M\$.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 40,2 M\$, soit un niveau comparable à la dépense probable 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 1,2 M\$ et sont identiques à celles de 2015-2016.

Fonds du Tribunal administratif du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	14 060,5	13 077,7
Autres revenus	25 647,5	24 923,2
Total des revenus	39 708,0	38 000,9
Dépenses à approuver	40 227,8	40 007,1
Surplus (déficit) de l'exercice	(519,8)	(2 006,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	8 765,5	10 771,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 245,7	8 765,5
Investissements à approuver	1 165,7	1 165,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds du Tribunal administratif du Québec**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	37 488,4	37 406,0	
Total des dépenses	39 295,7	36 571,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 807,3)	834,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	7 297,5	9 937,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	5 490,2	10 771,7	
Investissements	1 165,7	408,5	-

Fonds relatif aux contrats publics

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif aux contrats publics (Fonds) a pour but la récupération des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manoeuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics. Afin de réaliser la mission du Fonds, le Programme de remboursement volontaire à durée déterminée visant à permettre que soient remboursées de telles sommes lorsqu'il aurait pu y avoir fraudes ou manoeuvres dolosives, est entré en vigueur le 2 novembre 2015.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus du Fonds seront constitués par des remboursements volontaires auprès de firmes ou de sociétés s'étant inscrites au Programme de remboursement volontaire. Enfin, le ministère de la Justice pourrait verser une affectation à un fonds spécial. Aucun revenu n'est prévu pour l'exercice 2016-2017. Cependant, une somme de 10,0 M\$ est prévue pour l'exercice 2017-2018.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 4,2 M\$ pour 2016-2017. À noter que le Fonds débute ses activités le 1^{er} avril 2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2016-2017.

Fonds relatif aux contrats publics

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	-	-
Total des revenus	-	-
Dépenses à approuver	4 165,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 165,0)	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(4 165,0)	-
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(4 165,0)	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	(4 165,0)	-

Santé et Services sociaux

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	1 539 000,0	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	209 975,7	18 204,4
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	40 171,5	-
Total à approuver	1 789 147,2	18 204,4

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	-	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) est dédié au financement des services de santé et des services sociaux dans lequel sont déposées les sommes recueillies au moyen de la contribution santé progressive, de la hausse d'impôt de 1,75 point de pourcentage pour les contribuables à hauts revenus ainsi que l'affectation d'une partie des transferts fédéraux. Ces sommes permettent notamment de poursuivre le développement des services de santé et des services sociaux, de soutenir des projets prometteurs destinés à améliorer la performance du système et d'assurer le maintien des services.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

La variation des revenus s'explique par l'abolition progressive de la contribution santé annoncée dans le cadre du Plan économique 2016-2017. Cette variation est en partie compensée par un financement de 81,0 M\$ en provenance du portefeuille ministériel.

LES DÉPENSES

Il n'y a pas de variation significative concernant les prévisions des dépenses.

LES INVESTISSEMENTS

Le FINESSS ne réalise aucun investissement.

Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	81 000,0	-
Autres revenus	1 327 600,0	1 505 000,0
Total des revenus	1 408 600,0	1 505 000,0
Dépenses à approuver	1 539 000,0	1 537 000,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(130 400,0)	(32 000,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	(130 182,3)	(98 182,3)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(260 582,3)	(130 182,3)
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 545 000,0	1 559 567,5	
Total des dépenses	1 545 000,0	1 535 677,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	23 890,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	4 374,2	(122 072,8)	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	4 374,2	(98 182,3)	
Investissements	-	-	-

Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (L.Q. 2012, chapitre 31) a été adoptée à l'Assemblée nationale le 7 décembre 2012. Cette loi met en place un fonds qui est affecté au financement des activités transférées de la Société de gestion informatique SOGIQUE au ministère dans le cadre de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (L.Q. 2012, chapitre 9).

Ce fonds est affecté au financement des activités relatives aux services d'installation, d'entretien et de réparation de tout support technologique utilisé par le Ministère, par un établissement de santé et de services sociaux ou par un autre organisme ou personne liés au réseau de la santé et des services sociaux. Il assure aussi le financement des services de soutien aux utilisateurs de ces supports technologiques, des services de gestion de leurs ressources informationnelles ainsi que des services de conception, de réalisation et de fourniture d'actifs informationnels pour ces intervenants.

Les revenus annuels du Fonds proviennent de la facturation de services au réseau de la santé et des crédits du Ministère.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

La prévision de revenus du Fonds est de 208,7 M\$ en 2016-2017, soit 2,7 M\$ de moins par rapport à la prévision de l'année précédente.

La variation s'explique principalement par des transferts d'activités entre le Ministère et le Fonds.

LES DÉPENSES

La prévision de dépenses du Fonds est de 210,0 M\$ en 2016-2017, soit 5,9 M\$ de moins par rapport à la prévision de l'année précédente.

La variation s'explique principalement par des transferts d'activités entre le Ministère et le Fonds.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements de 18,2 M\$ en 2016-2017 concernent principalement les ressources informationnelles du réseau pour 16,3 M\$ et 1,6 M\$ en équipement informatique au Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux.

Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	171 432,3	174 435,0
Autres revenus	37 313,2	37 059,7
Total des revenus	208 745,5	211 494,7
Dépenses à approuver	209 975,7	215 863,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 230,2)	(4 368,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	11 738,1	16 106,9
Surplus (déficit) cumulé à la fin	10 507,9	11 738,1
Investissements à approuver	18 204,4	6 459,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(20 971,8)	(4 663,6)
Solde des avances au (du) fonds général	25 000,0	25 000,0
Total	4 028,2	20 336,4

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	187 636,0	170 577,0	
Total des dépenses	187 636,0	166 945,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	3 631,1	
Surplus (déficit) cumulé au début	8 539,0	12 475,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 539,0	16 106,9	
Investissements	1 522,0	1 452,7	-

Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie a été constitué, au ministère de la Santé et des Services sociaux, en vertu de la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (RLRQ, chapitre F-4.0021).

Ce fonds est affecté au financement d'activités, de programmes et de projets visant à favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, à promouvoir des normes sociales encourageant de saines habitudes de vie, à améliorer les services aux personnes aux prises avec un problème de poids, ainsi qu'à soutenir l'innovation et l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières. Les activités, les programmes et les projets qui peuvent être ainsi financés ne comprennent pas ceux qui résultent de programmes réguliers établis ou approuvés par le gouvernement.

Le Fonds est principalement financé par une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2), pour un montant totalisant 20,0 M\$ par année.

La comptabilité du Fonds et l'enregistrement des engagements financiers qui lui sont imputables sont tenus par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Le gouvernement détermine les modalités des versements ainsi que les conditions auxquelles les versements sont effectués au Fonds Québec en forme ou à un autre organisme. À la contribution du gouvernement, s'ajoute une quote-part équivalente de la Fondation Lucie et André Chagnon au bénéfice de la société de gestion du Fonds afin de soutenir les divers projets retenus.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Il n'y a pas de variation significative concernant les prévisions de revenus.

LES DÉPENSES

Les dépenses prévues en 2016-2017 tiennent compte d'une somme de 20,0 M\$ qui devrait être versée en mars 2017, constituant le report équivalent à la suspension des versements appliqués au cours d'exercices antérieurs. Ainsi, cette somme demeurera disponible au surplus cumulé au 31 mars 2016 du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	20 000,0	20 059,2
Total des revenus	20 000,0	20 059,2
Dépenses à approuver	40 171,5	20 000,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(20 171,5)	59,2
Surplus (déficit) cumulé au début	20 171,5	20 112,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	20 171,5
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	20 171,5
Total	-	20 171,5

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	20 088,4	20 083,1	
Total des dépenses	10 000,0	10 000,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	10 088,4	10 083,1	
Surplus (déficit) cumulé au début	10 029,2	10 029,2	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	20 117,6	20 112,3	
Investissements	-	-	-

Sécurité publique

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des services de police	578 345,8	15 275,6
Total à approuver	578 345,8	15 275,6

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des services de police	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds des services de police

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de police est affecté au financement du coût des biens et services fournis, par la Sûreté du Québec, aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1). Il s'agit en somme de la desserte policière dans les municipalités régionales de comté qui repose sur le modèle de police de proximité.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus proviennent de la tarification aux municipalités en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (290,3 M\$) ainsi que du gouvernement fédéral pour la desserte policière des ponts Jacques-Cartier et Champlain, la vérification des antécédents judiciaires et les escortes de véhicules hors normes (9,7 M\$). S'ajoutent également les revenus découlant d'une affectation de 278,3 M\$ du budget de dépenses en provenance du ministère de la Sécurité publique pour assurer l'équilibre financier du fonds.

LES DÉPENSES

Les dépenses prévues en 2016-2017 (578,3 M\$) sont supérieures de 6,9 M\$ par rapport à la dépense probable de l'exercice 2015-2016. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération.

LES INVESTISSEMENTS

L'investissement prévu de 15,3 M\$ est constitué des montants requis pour la migration de la desserte policière sur le Réseau national intégré des radiocommunications (RENIR), le déploiement du système mobile de répartition assistée par ordinateur (SRAO mobile), le renouvellement des véhicules dans les postes des municipalités régionales de comté, les équipements et le développement informatique ainsi que pour des équipements spécialisés.

Le budget d'investissements est en hausse de 7,1 M\$ par rapport aux investissements probables 2015-2016. Cette variation s'explique principalement par la diminution des acquisitions en investissements au cours de l'exercice 2015-2016 mais aussi par la migration de la desserte policière au RENIR, par le déploiement de la SRAO mobile, ainsi que par le renouvellement des parcs automobile et informatique.

Fonds des services de police

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	278 306,0	270 541,7
Autres revenus	300 039,8	300 946,5
Total des revenus	578 345,8	571 488,2
Dépenses à approuver	578 345,8	571 488,2
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	15 275,6	8 222,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(65 000,0)	(65 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(34 596,2)	(25 999,4)
Total	(99 596,2)	(90 999,4)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds des services de police

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	582 085,5	570 467,9	
Total des dépenses	582 085,5	570 467,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	23 051,3	16 116,6	-

Tourisme

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	137 449,4	450,0
Total à approuver	137 449,4	450,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds de partenariat touristique

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de partenariat touristique a pour but de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable.

Les revenus annuels du Fonds proviennent d'une partie du produit de la taxe de vente du Québec, de la taxe sur l'hébergement, d'une affectation à partir des crédits alloués au ministère du Tourisme, des sommes provenant de la vente de biens ou services et des contributions versées pour aider à la réalisation des objectifs du Fonds de partenariat touristique.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 134,4 M\$ en 2016-2017, soit 4,0 M\$ de moins que les revenus probables 2015-2016.

La variation s'explique principalement par la diminution des revenus issus du Programme de signalisation touristique et de la diminution des crédits affectés au Fonds de partenariat touristique.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 137,4 M\$ en 2016-2017, soit une baisse de 1,0 M\$ par rapport aux dépenses probables 2015-2016.

La variation des dépenses s'explique principalement par la révision des coûts inhérents à l'amélioration du Système québécois de gestion de la destination.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 0,5 M\$ en 2016-2017. Il s'agit principalement des coûts de l'actualisation du Système québécois de gestion de la destination.

Fonds de partenariat touristique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	49 381,5	51 617,8
Autres revenus	85 067,9	86 824,7
Total des revenus	134 449,4	138 442,5
Dépenses à approuver	137 449,4	138 442,5
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 000,0)	-
Surplus (déficit) cumulé au début	10 669,3	10 669,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	7 669,3	10 669,3
Investissements à approuver	450,0	796,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(1 667,0)	(1 667,0)
Solde des avances au (du) fonds général	9 643,2	12 341,9
Total	7 976,2	10 674,9

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds de partenariat touristique**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	137 829,2	136 683,5	
Total des dépenses	144 771,8	138 065,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 942,6)	(1 381,5)	
Surplus (déficit) cumulé au début	6 942,6	12 050,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	10 669,3	
Investissements	3 150,1	1 272,9	-

Transports, Mobilité durable et Électrification des transports

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds aérien	71 970,0	10 000,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	115 901,2	44 948,9
Fonds de la sécurité routière	36 400,0	2 957,6
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 275 035,5	1 990 801,0
Total à approuver	3 499 306,7	2 048 707,5

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de gestion de l'équipement roulant	-	8 871,8
Fonds de la sécurité routière	-	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	-	-
Total à approuver	-	8 871,8

Fonds aérien

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Partenaire des ministères et des organismes du gouvernement du Québec, le Service aérien gouvernemental (SAG) soutient ceux-ci, sept jours sur sept, jour et nuit, dans la réalisation de leur mission respective.

Le SAG exploite une flotte diversifiée de 21 aéronefs pour assurer, en collaboration avec ses partenaires, une réponse adéquate lors de situations d'urgence ou nécessitant des services aériens spécialisés sur l'ensemble du territoire québécois. Les quatre principales missions sont :

- Le transport sanitaire aérien en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux : évacuations aéromédicales d'urgence et vols sanitaires programmés (navettes);
- La lutte contre les incendies de forêt en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au Québec, au Canada dans le cadre d'une entente pancanadienne et ailleurs dans le monde selon les besoins des différents organismes gouvernementaux;
- La surveillance aérienne du territoire en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- Le transport des personnes et des marchandises afin de répondre aux besoins de déplacement des membres des équipes ministérielles via le nolisement d'aéronefs du secteur privé.

Le SAG étant sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports depuis le 1^{er} janvier 2016, les résultats probables 2015-2016 du Fonds aérien ne couvrent ainsi qu'une période de trois mois.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds aérien s'établissent à 72,2 M\$ en 2016-2017. Les revenus correspondent au financement obtenu des partenaires afin de couvrir les dépenses encourues pour les services demandés.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds aérien s'établissent à 72,0 M\$ en 2016-2017. Les dépenses sont établies en collaboration avec les partenaires, selon le niveau de service convenu, l'historique du nombre de vols et des heures de vols des aéronefs des différentes missions conformément à la réglementation aérienne.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds aérien s'établissent à 10,0 M\$ en 2016-2017. Ces investissements représentent notamment les sommes nécessaires pour le renouvellement de la flotte sanitaire ainsi que celles nécessaires pour conserver la flotte d'aéronefs conformes aux différentes normes régissant le domaine de l'aviation.

Fonds aérien

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016 *
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	72 170,0	16 300,0
Total des revenus	72 170,0	16 300,0
Dépenses à approuver	71 970,0	16 250,0
Surplus (déficit) de l'exercice	200,0	50,0
Surplus (déficit) cumulé au début	58 141,6	58 091,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	58 341,6	58 141,6
Investissements à approuver	10 000,0	2 120,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(60 978,6)	(61 643,5)
Solde des avances au (du) fonds général	17 815,4	10 690,3
Total	(43 163,2)	(50 953,2)

* Ce fonds a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016.

Fonds de gestion de l'équipement roulant

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant a été constitué le 1^{er} avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28). Il est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

L'objectif premier du Fonds est d'assurer la gestion intégrée du parc de matériel roulant du Ministère. Il offre en outre un service semblable aux différents organismes publics du Québec.

Les revenus proviennent de l'analyse de gestion de parc de véhicules, de la location clés en main de véhicules, de services de génie-conseil, de la formation des conducteurs, de la réparation et l'entretien de véhicules selon une tarification horaire et de la fourniture de carburant.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de gestion de l'équipement roulant s'établissent à 117,3 M\$ en 2016-2017, soit 4,4 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

La variation s'explique principalement par une croissance anticipée de la demande des différents services.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de gestion de l'équipement roulant s'établissent à 115,9 M\$ en 2016-2017, soit 3,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016.

La variation s'explique principalement par les coûts engendrés par l'augmentation de la demande des services.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements pour 2016-2017 s'établissent à 44,9 M\$, soit 6,4 M\$ de plus que les investissements probables 2015-2016.

La variation s'explique principalement par les investissements nécessaires pour soutenir l'augmentation de la demande des services.

Fonds de gestion de l'équipement roulant

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	117 349,2	112 990,2
Total des revenus	117 349,2	112 990,2
Dépenses à approuver	115 901,2	112 266,2
Surplus (déficit) de l'exercice	1 448,0	724,0
Surplus (déficit) cumulé au début	11 045,7	10 321,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	12 493,7	11 045,7
Investissements à approuver	44 948,9	38 514,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(220 540,5)	(211 358,9)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	(220 540,5)	(211 358,9)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Les investissements faits par le Fonds de gestion de l'équipement roulant correspondent aux acquisitions des véhicules à être loués aux clients.

Des acquisitions supplémentaires en 2014-2015 de l'ordre de 8,9 M\$ à celles présentées au budget ont été nécessaires afin de répondre à des besoins supplémentaires exprimés par les clients.

Fonds de gestion de l'équipement roulant

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	119 949,1	111 619,9	
Total des dépenses	119 949,1	109 699,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	1 920,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	7 839,4	8 401,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	7 839,4	10 321,7	
Investissements	45 432,6	54 304,4	8 871,8

Fonds de la sécurité routière

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Les activités du Fonds de la sécurité routière (FSR) ont débuté le 3 septembre 2008 et la première mesure de sécurité routière mise en place fut l'introduction du projet pilote permettant l'utilisation d'appareils de contrôle automatisé (cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges) sur le réseau routier québécois. Les premiers constats délivrés à la suite de l'utilisation de ces systèmes l'ont été pour des infractions constatées le 19 août 2009.

Le FSR est affecté au financement de mesures ou de programmes de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il vise à sauver des vies et à réduire le nombre de blessés en améliorant le bilan routier par un changement de comportement des conducteurs.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus proviennent des amendes et des frais administratifs générés par la délivrance des constats d'infraction.

Les revenus vont croître de façon importante en 2016-2017 étant donné l'ajout de 39 nouveaux appareils de contrôle automatisé entre les mois d'octobre 2015 et juin 2016 s'ajoutant aux 15 appareils de contrôle automatisé déjà en place.

LES DÉPENSES

Étant donné que les dépenses sont entièrement liées à la mise en service et aux opérations des appareils de contrôle automatisé, celles-ci augmenteront de 20,9 M\$ pour soutenir les activités liées à l'ajout des 39 appareils.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2015-2016 et prévus pour l'exercice 2016-2017 découlent de l'ajout des 39 nouveaux appareils de contrôle automatisé pour un déploiement à l'échelle provinciale. Les 35 premiers appareils seront en fonction au 31 mars 2016, alors que l'installation des 4 appareils suivants sera complétée en juin 2016.

Fonds de la sécurité routière

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	73 867,6	16 706,4
Total des revenus	73 867,6	16 706,4
Dépenses à approuver	36 400,0	15 511,1
Surplus (déficit) de l'exercice	37 467,6	1 195,3
Surplus (déficit) cumulé au début	30 818,8	29 623,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	68 286,4	30 818,8
Investissements à approuver	2 957,6	9 578,9
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(1 711,3)	(2 419,4)
Solde des avances au (du) fonds général	38 284,8	18 014,4
Total	36 573,5	15 595,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds de la sécurité routière**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	16 993,5	21 461,7	
Total des dépenses	15 000,0	10 746,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	1 993,5	10 715,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	17 780,5	18 907,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	19 774,0	29 623,5	
Investissements	7 450,6	264,0	-

Fonds des réseaux de transport terrestre

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget du 31 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20), adoptée en juin 2010, a institué le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Le FORT est affecté au financement :

- Des services de transport en commun des organismes publics;
- De la construction et de l'exploitation d'infrastructures routières et d'infrastructures de transport en commun, notamment celles faisant l'objet d'ententes de partenariat;
- Des autres activités reliées à l'offre de biens et services au sein du réseau de parcs routiers, ainsi que de l'ensemble des opérations relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux activités de ce réseau;
- Des frais de fonctionnement des services de transport en commun des conseils intermunicipaux de transport, des organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun, des conseils régionaux de transport et des régions intermunicipales;
- Des services de transport par traversier permettant la liaison entre la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine et le Village de Tadoussac;
- Des programmes d'aide financière dédiés aux véhicules hors route.

Les revenus annuels du FORT proviennent principalement :

- D'une partie de la taxe sur le carburant;
- Des droits sur les permis de conduire et certains droits d'immatriculation;
- Des contributions de partenaires associées à la construction et à l'exploitation de routes;
- D'une partie des revenus de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre provenant du Fonds vert.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FORT s'établissent à 3 749,5 M\$ en 2016-2017, soit 83,4 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

La variation s'explique notamment par une augmentation des revenus de droits et permis.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FORT s'établissent à 3 360,4 M\$ en 2016-2017, soit 89,9 M\$ de moins que les dépenses probables 2015-2016.

La variation s'explique notamment par un changement dans le calendrier de versement de l'aide pour la voirie locale.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du FORT s'établissent à 1 990,8 M\$ en 2016-2017, soit 104,2 M\$ de moins que les investissements probables 2015-2016.

La diminution s'explique notamment par le niveau d'investissements prévu au Plan québécois des infrastructures.

Fonds des réseaux de transport terrestre

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	3 749 549,4	3 666 155,5
Total des revenus	3 749 549,4	3 666 155,5
Dépenses à approuver	3 275 035,5	3 365 964,6
Contribution des automobilistes au transport en commun	85 331,7 *	84 331,7
Total des dépenses	3 360 367,2	3 450 296,3
Surplus (déficit) de l'exercice	389 182,2	215 859,2
Surplus (déficit) cumulé au début	2 605 348,8	2 389 489,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 994 531,0	2 605 348,8
Investissements à approuver	1 990 801,0	2 094 985,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(18 618 661,3)	(17 807 343,5)
Solde des avances au (du) fonds général	(101 163,3)	(153 824,2)
Total	(18 719 824,6)	(17 961 167,7)

* Ce montant a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds des réseaux de transport terrestre**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	3 581 446,9	3 556 515,6	
Total des dépenses	3 297 270,8	3 197 434,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	284 176,1	359 080,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 197 020,3	2 030 408,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 481 196,4	2 389 489,6	
Investissements	2 437 496,5	1 841 616,8	-

Travail, Emploi et Solidarité sociale

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2016-2017 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	23 479,8	-
Fonds de développement du marché du travail	1 032 539,5	-
Fonds des biens et des services	89 537,3	2 570,0
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21 126,1	21 450,0
Fonds du Tribunal administratif du travail	84 829,8	2 945,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	10 804,2	-
Total à approuver	1 262 316,7	26 965,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	-	-
Fonds de développement du marché du travail	-	-
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	-	-
Fonds de la Commission des relations du travail	-	-
Fonds des biens et des services	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, constitué par la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30), a pour mission le financement de l'aide à l'action communautaire autonome et de l'aide humanitaire internationale. Les activités relatives à l'aide humanitaire internationale sont administrées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). Le Fonds a entrepris ses activités le 15 décembre 1995.

Les revenus du fonds proviennent du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du MRIF.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus pour 2016-2017 s'établissent à 22,8 M\$, soit sensiblement le même niveau qu'en 2015-2016.

LES DÉPENSES

Le niveau de dépenses 2016-2017 est prévu à 23,5 M\$. Il n'y a pas de variation significative par rapport à 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu dans le fonds en 2016-2017.

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	19 718,0	19 817,1
Autres revenus	3 100,0	3 315,0
Total des revenus	22 818,0	23 132,1
Dépenses à approuver	23 479,8	23 287,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(661,8)	(155,5)
Surplus (déficit) cumulé au début	2 576,2	2 731,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 914,4	2 576,2
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 914,2	2 576,0
Total	1 914,2	2 576,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	23 043,2	23 258,6	
Total des dépenses	24 124,0	22 722,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 080,8)	536,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 195,2	2 195,2	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 114,4	2 731,7	
Investissements	-	-	-

Fonds de développement du marché du travail

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Ce fonds, mis en place le 1^{er} janvier 1998, vise à financer la mise en œuvre et la gestion des mesures et des programmes relatifs à la prestation des services publics d'emploi.

Les revenus proviennent principalement d'une affectation à partir des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), ainsi que d'ententes avec le gouvernement fédéral.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de développement du marché du travail s'établissent à 1 008,6 M\$ en 2016-2017, soit 8,3 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

Cette variation s'explique principalement par une augmentation des revenus d'affectation en provenance du MTESS pour l'année 2016-2017 suite aux annonces du Discours sur le budget 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de développement du marché du travail s'établissent à 1 032,5 M\$ en 2016-2017, soit 32,1 M\$ de plus que la dépense probable 2015-2016.

Cette variation s'explique principalement par une intensification dans l'utilisation des services publics d'emploi. Une augmentation du nombre de participants aux mesures d'aide à l'emploi est prévue.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu dans le Fonds de développement du marché du travail en 2016-2017.

Fonds de développement du marché du travail

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	940 506,0	935 971,9
Autres revenus	68 133,5	64 339,7
Total des revenus	1 008 639,5	1 000 311,6
Dépenses à approuver	1 032 539,5	1 000 439,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(23 900,0)	(128,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	32 535,1	32 663,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 635,1	32 535,1
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	30 000,0	30 000,0
Total	30 000,0	30 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds de développement du marché du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 023 313,9	1 005 411,6	
Total des dépenses	1 039 313,9	1 002 899,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(16 000,0)	2 512,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	27 818,4	30 150,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	11 818,4	32 663,1	
Investissements	-	-	-

Fonds de la Commission des lésions professionnelles

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

À la suite de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (L.Q. 2015, chapitre 15) (Loi), la Commission des lésions professionnelles et son Fonds ont cessé d'exister.

Aux termes de l'article 256 de la Loi, les actifs et les passifs du Fonds de la Commission des lésions professionnelles ont été transférés au Fonds du Tribunal administratif du travail au 1^{er} janvier 2016. Ainsi, les résultats probables 2015-2016 correspondent à un exercice de neuf mois, du 1^{er} avril au 31 décembre 2015.

Fonds de la Commission des lésions professionnelles

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016 *
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	-	48 114,5
Total des revenus	-	48 114,5
Dépenses à approuver	-	47 407,2
Surplus (déficit) de l'exercice	-	707,3
Surplus (déficit) cumulé au début	-	1 338,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	2 046,1
Investissements à approuver	-	1 643,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	7 951,5
Total	-	7 951,5

* Les résultats probables 2015-2016 correspondent à un exercice de neuf mois, du 1^{er} avril au 31 décembre 2015.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds de la Commission des lésions professionnelles

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	65 635,6	65 722,8	
Total des dépenses	66 698,7	65 763,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 063,1)	(40,4)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 076,9	1 379,2	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 013,8	1 338,8	
Investissements	1 525,0	571,9	-

Fonds de la Commission des relations du travail

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

À la suite de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (L.Q. 2015, chapitre 15) (Loi), la Commission des relations du travail et son Fonds ont cessé d'exister.

Aux termes de l'article 256 de la Loi, les actifs et les passifs du Fonds de la Commission des relations du travail ont été transférés au Fonds du Tribunal administratif du travail au 1^{er} janvier 2016. Ainsi, les résultats probables 2015-2016 correspondent à un exercice de neuf mois, du 1^{er} avril au 31 décembre 2015.

Fonds de la Commission des relations du travail

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016 *
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	6 254,0
Autres revenus	-	7 335,1
Total des revenus	-	13 589,1
Dépenses à approuver	-	13 922,1
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(333,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	796,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	463,5
Investissements à approuver	-	800,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	5 217,5
Total	-	5 217,5

* Les résultats probables 2015-2016 correspondent à un exercice de neuf mois, du 1^{er} avril au 31 décembre 2015.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds de la Commission des relations du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	16 651,4	16 260,7	
Total des dépenses	20 455,8	19 069,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 804,4)	(2 808,9)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 513,2	3 605,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(291,2)	796,5	
Investissements	1 422,7	906,6	-

Fonds des biens et des services

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des biens et des services est en opération depuis le 1^{er} avril 2013. Il est affecté au financement des biens et des services qui sont liés aux fonctions du Directeur de l'état civil ainsi qu'aux services aux citoyens et aux entreprises. Ce fonds est aussi affecté au financement des activités de fourniture de biens ou de services afférentes, notamment à des produits ou à des services liés au savoir-faire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les revenus annuels du fonds proviennent des services du Directeur de l'état civil, d'ententes de services avec différents ministères et organismes et d'une affectation à partir des crédits du Ministère.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds des biens et des services s'établissent à 89,5 M\$ en 2016-2017, soit 1,1 M\$ de plus que les revenus probables 2015-2016.

Cette variation s'explique principalement par la conclusion de nouvelles ententes de services en technologies de l'information.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds des biens et des services s'établissent à 89,5 M\$ en 2016-2017, soit 1,1 M\$ de plus que les dépenses probables 2015-2016.

Cette variation s'explique principalement par le transfert de ressources en provenance du Centre de services partagés du Québec.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds des biens et de services s'établissent à 2,6 M\$ en 2016-2017, soit 2,6 M\$ de plus que les investissements probables 2015-2016.

Cette variation s'explique principalement par les projets en lien avec le déploiement de Services Québec.

Fonds des biens et des services

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	39 407,3	40 402,9
Autres revenus	50 130,0	48 030,8
Total des revenus	89 537,3	88 433,7
Dépenses à approuver	89 537,3	88 433,7
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	17 357,7	17 357,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	17 357,7	17 357,7
Investissements à approuver	2 570,0	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	6 642,1	8 706,3
Total	6 642,1	8 706,3

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

Fonds des biens et des services

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	83 457,5	70 099,7	
Total des dépenses	90 457,5	70 012,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 000,0)	87,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	18 239,4	17 270,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	11 239,4	17 357,7	
Investissements	500,0	365,2	-

Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été institué par un décret du gouvernement du Québec, selon les dispositions prévues à la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce fonds est affecté au financement de charges engagées, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre de ses projets d'investissement en technologies de l'information et de ses travaux de mise à niveau des actifs informationnels commencés après la date de début des activités du fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 21,1 M\$ en 2016-2017, soit un niveau semblable à celui des revenus probables 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 21,1 M\$ en 2016-2017, soit un niveau semblable à celui des dépenses probables 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds s'établissent à 21,5 M\$ en 2016-2017, soit un niveau comparable à celui des investissements probables 2015-2016.

Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	17 626,1	17 626,1
Autres revenus	3 500,0	3 648,5
Total des revenus	21 126,1	21 274,6
Dépenses à approuver	21 126,1	21 274,6
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	21 450,0	21 610,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(52 000,0)	(52 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	4 709,9	4 769,3
Total	(47 290,1)	(47 230,7)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	18 493,9	12 891,8	
Total des dépenses	18 493,9	12 891,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	18 000,0	12 213,2	-

Fonds du Tribunal administratif du travail

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du travail (Fonds) a été institué par l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (L.Q. 2015, chapitre 15).

Le Fonds est constitué des sommes portées à son crédit. Il s'agit des sommes suivantes :

- Les sommes virées par le ministre sur les crédits alloués à cette fin par le Parlement;
- Les sommes versées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail en vertu de l'article 366.1 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (RLRQ, chapitre A-3.001), de l'article 28.1 de la Loi sur les normes du travail (RLRQ, chapitre N-1.1) et de l'article 228.1 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1);
- Les sommes versées par la Commission de la construction du Québec en vertu de l'article 8.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20), par une Corporation mandataire et par la Régie du bâtiment du Québec en vertu des articles 129.11.1 et 152.1 de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1);
- Les sommes virées par le ministre pour l'application de l'article 41.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5);
- Les sommes perçues en application du tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux affaires, aux actes de procédure ou aux autres documents déposés auprès du Tribunal administratif du travail (TAT) ou aux services rendus par celui-ci;
- Les sommes virées par le ministre des Finances en application du premier alinéa de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Ces sommes servent au financement des activités du TAT, qui exerce de multiples compétences dans différents domaines du travail, soit les relations du travail, la santé et la sécurité du travail, les services essentiels et les contestations et la qualification professionnelle.

Aux termes de l'article 256 de la Loi instituant le Tribunal administratif du travail (RLRQ, chapitre T-15.1) (Loi), les actifs et les passifs du Fonds de la Commission des relations du travail et du Fonds de la Commission des lésions professionnelles ont été transférés au Fonds au 1^{er} janvier 2016. Par ailleurs, l'article 257 de la Loi détermine la prévision de dépenses et d'investissements du Fonds pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2016. Ainsi, les résultats probables 2015-2016 correspondent à cet exercice de trois mois.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du TAT s'établissent à 84,8 M\$ pour l'exercice financier 2016-2017.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 84,8 M\$.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus sont de 2,9 M\$.

Fonds du Tribunal administratif du travail

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016 *
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	7 019,3	2 323,9
Autres revenus	77 810,5	18 113,5
Total des revenus	84 829,8	20 437,4
Dépenses à approuver	84 829,8	20 010,1
Surplus (déficit) de l'exercice	-	427,3
Surplus (déficit) cumulé au début	2 937,0	2 509,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 937,0	2 937,0
Investissements à approuver	2 945,0	200,1
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	22 294,5	18 757,4
Total	22 294,5	18 757,4

* Les résultats probables 2015-2016 correspondent à un exercice de trois mois, du 1^{er} janvier au 31 mars 2016.

Fonds québécois d'initiatives sociales

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et plus spécifiquement à la suite de l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (RLRQ, chapitre L-7) en décembre 2002, le gouvernement du Québec a institué le Fonds québécois d'initiatives sociales. Ce fonds a été mis en vigueur le 1^{er} avril 2003.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus du fonds proviennent majoritairement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les prévisions de revenus du fonds pour 2016-2017 s'établissent à 10,8 M\$, soit 10,7 M\$ de moins que les revenus probables 2015-2016. Cette variation s'explique par les engagements prévus dans le cadre du Plan gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale.

LES DÉPENSES

Pour l'exercice 2016-2017, des dépenses de 10,8 M\$ sont prévues, soit 11,7 M\$ de moins que les dépenses probables 2015-2016. Cette variation s'explique par les engagements prévus dans le cadre du Plan gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2016-2017.

Fonds québécois d'initiatives sociales

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2016-2017

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2016-2017	Résultats probables 2015-2016
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	10 639,2	21 474,2
Autres revenus	165,0	31,8
Total des revenus	10 804,2	21 506,0
Dépenses à approuver	10 804,2	22 476,7
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(970,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	143,6	1 114,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	143,6	143,6
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	143,6	143,6
Total	143,6	143,6

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015**Fonds québécois d'initiatives sociales**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2014-2015

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	20 392,8	20 436,9	
Total des dépenses	20 712,0	20 359,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(319,2)	77,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 018,6	1 036,5	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	699,4	1 114,3	
Investissements	-	-	-

